

PAR COURRIEL

Trois-Rivières, le 22 février 2018

Objet : Demande d'accès à l'information

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès à l'information de ce jour concernant les propriétés situées du 600 au 792, et au 850, boulevard du Saint-Maurice à Trois-Rivières.

Vous trouverez en annexe la documentation demandée. Vous noterez que certaines parties en ont été masquées, et ce, en vertu des articles 23, 24, 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au numéro 819 371-6581, poste 2014.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Original signé

Chantal Deshaies

p. j.

CERTIFIÉ

Trois-Rivières, le 6 juin 2011

AVIS D'INFRACTION

Michael Rossy ltée
450, boulevard Lebeau
Montréal (Québec) H4N 1R7

N/Réf. : 7610-04-01-00001.86
400822508

Objet : Déversement d'huile à chauffage dans l'environnement

Mesdames,
Messieurs,

À la suite de l'inspection effectuée le 11 mai 2011 à votre magasin situé au 600, boulevard Saint-Maurice à Trois-Rivières, par un représentant dûment autorisé de notre direction régionale, nous avons constaté l'infraction ci-après, et ce, en dérogation au règlement :

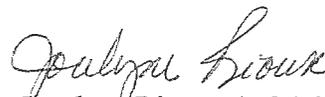
- Vous avez omis d'aviser le Ministre lors du déversement accidentel d'huile à chauffage dans l'environnement.
Règlement sur les matières dangereuses — article 9.

Nous vous demandons donc de prendre les mesures nécessaires pour que cette situation ne se reproduise plus. De plus, nous vous demandons de nous fournir, **d'ici le 2 juillet 2011**, la preuve de disposition de l'asphalte et des sols contaminés, excavés en dessous du réservoir d'huile à chauffage, dans un site autorisé.

Pour toute autre information concernant cet avis, vous pouvez joindre M. Ahmed Amassi, technicien au secteur industriel, au numéro de téléphone 819 371-6581, poste 2018.

À défaut de vous conformer à cet avis d'infraction, nous aurons à prendre les mesures appropriées. Le présent avis, ni le fait de vous y conformer, ne nous prive du droit d'exercer les recours disponibles à l'égard de l'infraction qui a été observée.

JR/AA/jp


Jocelyne Rioux, chef d'équipe
Secteur industriel

Édifice Capitana
100, rue Lavolette, bureau 102
Trois-Rivières (Québec) G9A 5S9
Téléphone : (819) 371-6581
Télécopieur : (819) 371-6987
www.mddep.gouv.qc.ca

1579, boul. Louis-Frédette
Nicolet (Québec) J3T 2A5
Téléphone : (819) 293-4122
Télécopieur : (819) 293-8322
www.mddep.gouv.qc.ca

62, rue Saint-Jean-Baptiste
Victoriaville (Québec) G6P 4E3
Téléphone : (819) 752-4530
Télécopieur : (819) 752-1032
www.mddep.gouv.qc.ca

RAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale de la Mauricie et du Centre-du-Québec
Région : Mauricie

1. Identification

Date de l'inspection : 2011-05-20	Heure d'arrivée : 16 h 20	Heure de départ : 16 h 42
Inspecteur : Ahmed Amassi	Accompagné de :	
N° intervention : 300666126	Type d'intervention : Inspection pour suivi d'urgence	
N° gestion documentaire : 7610-04-01-0000186	N° du rapport d'inspection : 400825461	
N° demande : 200307542	Type de demande : Urgence	
But de l'inspection : Vérifier les travaux de décontamination à la suite du déversement d'huile à chauffage.		

Lieu inspecté	
Nom du lieu : Magasin Rossy (Trois-Rivières)	
Nom usuel du lieu :	
N° du lieu : X2127545	Type de lieu : commerce
Localisation du lieu inspecté : 600, boulevard du Saint-Maurice Trois-Rivières (Québec) G9A 3P6	
Coordonnées géographiques du lieu : 46,354190000000;-72,545880000000	

Intervenant du lieu			
Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
Michael Rossy Itée	Locataire	450, boulevard Lebeau Montréal (Québec) H4N 1R7	Y2091693

Conditions météo
Ensoleillée

Personnes rencontrées		
Nom	Fonction	N° de téléphone (ou autre)
53-54	Gérante du magasin	53-54

Mode d'identification		
But expliqué :	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> s. o.
Mode d'identification :	<input checked="" type="checkbox"/> verbale	<input type="checkbox"/> preuve de statut
But expliqué à/Identification faite auprès de : 53-54		

Plainte		
Plaignant rencontré :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> s. o.

Photos numériques	
Nombre de photos prises sur le terrain : 2	Nombre de photos annexées au rapport : 2
Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Ahmed Amassi avec un appareil photo de type Canon, PowerShot A460, 5.4-21.6 mm, 5.0 mégapixels. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.	
Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : M:\Rég-04\amaah01\7610-04-01-0000186\2011-05-20	
Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée.	

Autres pièces annexées au rapport		
Numéro	Titre	
<input type="checkbox"/> Croquis		
<input type="checkbox"/> Plan		
<input type="checkbox"/> Carte		
<input type="checkbox"/> Autre		

Date de l'inspection : 2011-05-20	No de gestion documentaire : 7610-04-01-0000186
-----------------------------------	---

Échantillons			
Type	Nature	Nombre de points de prélèvements	Nombre de contenants
<input type="checkbox"/> eau			
<input type="checkbox"/> air			
<input type="checkbox"/> sol			
<input type="checkbox"/> matières résiduelles			
<input type="checkbox"/> matières dangereuses			
<input type="checkbox"/> matières dangereuses résiduelles			
<input type="checkbox"/> flore			
<input type="checkbox"/> faune			
<input type="checkbox"/> pesticides			
<input type="checkbox"/> autre, précisez			
Duplicata des échantillons remis :		<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> s. o.
Demandes d'analyses jointes au rapport :		<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> s. o.

2. Mise en contexte (facultatif)

3. Description de l'inspection

Lors de l'inspection, j'ai constaté les faits suivants :

- le réservoir d'huile à chauffage a été enlevé (photos 1 et 2),
- l'asphalte et le sol ont été excavés, en dessous de l'ancien emplacement du réservoir, sur une superficie de 3 mètres de longueur et 1,12 mètre de largeur et remplacé par du sable. J'ai creusé 40 centimètres dans le sable sans atteindre le fond de l'excavation,
- l'aire asphaltée sur laquelle il y a eu le déversement a été lavée. Il restait une faible odeur résiduelle d'huile à chauffage sur le lieu et les traces d'écoulement sur l'asphalte (photo 1),
- dans le puisard des eaux pluviales, il y avait un boudin absorbant attaché à la grille,
- 53-54 [redacted] a affirmé 53-54 [redacted]

4. Vérification complémentaire à l'inspection (si requis)

5. Conclusion

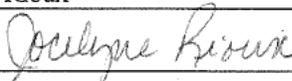
- Les travaux de décontamination ont été réalisés.
- Un délai jusqu'au 2 juillet 2011 a été accordé à l'entreprise dans l'avis d'infraction du 6 juin 2011 pour nous transmettre les preuves de disposition de l'asphalte et du sol contaminés à l'huile de chauffage.

6. Recommandations

- Vérifier les preuves de disposition de l'asphalte et du sol contaminés à l'huile de chauffage et fermer le dossier.

Signature : 	Date de rédaction : 2011-06-08
---	--------------------------------

7. Vérification du rapport d'inspection

Approuvé par : Jocelyne Rioux	Fonction : Chef d'équipe, secteur industriel
Signature : 	Date : 13 juin 2011
Commentaires :	

Annexe - Photos

Photo no : 1

Fichier : M:\Rég-04\amaah01\7610-04-01-0000186\2011-05-20\IMG_2072.jpg

Description :

R. G. ASSI



Photo no : 2

Fichier : M:\Rég-04\amaah01\7610-04-01-0000186\2011-05-20\IMG_2073.jpg

Description :

R. G. ASSI



RAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale de la Mauricie et du Centre-du-Québec

Région : Mauricie

1. Identification

Date de l'inspection : 2011-05-11	Heure d'arrivée : 16 h 20	Heure de départ : 18 h 00
Inspecteur : Ahmed Amassi		Accompagné de :

N° intervention : 300660639	Type d'intervention : Intervention d'urgence-environnement (terrain)
N° gestion documentaire : 7610-04-01-0000186	N° du rapport d'inspection : 400818157
N° demande : 200307542	Type de demande : Urgence
But de l'inspection : Vérifier le bien-fondé d'une plainte concernant le déversement d'huile à chauffage à l'arrière du centre commercial (boul. du St-Maurice).	

Lieu inspecté	
Nom du lieu : Magasin Rossy (Trois-Rivières)	
Nom usuel du lieu :	
N° du lieu : X2127545	Type de lieu : Commerce
Localisation du lieu inspecté : 600, boulevard du Saint-Maurice Trois-Rivières (Québec) G9A 3P6	
Coordonnées géographiques du lieu : 46.35419°, - 72.54588° ± 6.5 m	

Intervenant du lieu			
Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
Michael Rossy ltée	Locataire	450, boulevard Lebeau Montréal (Québec) H4N 1R7	Y2091693

Conditions météo
Ensoleillée, + 16 °C

Personnes rencontrées		
Nom	Fonction	N° de téléphone (ou autre)
53-54	Gérante du magasin Rossy	53-54
M. Jean Pierre Bettez	Capitaine, pompiers Trois-Rivières	
M. Éric Dubois	Intervenant de garde (réseau des eaux usées), Trois-Rivières	(819)696-3376

Mode d'identification			
But expliqué :	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> s. o.
Mode d'identification :	<input checked="" type="checkbox"/> verbale	<input type="checkbox"/> preuve de statut	
But expliqué à/Identification faite auprès de 53-54			

Plainte			
Plaignant rencontré :	<input type="checkbox"/> oui	<input checked="" type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> s. o.

Photos numériques	
Nombre de photos prises sur le terrain : 4	Nombre de photos annexées au rapport : 4
Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Ahmed Amassi avec un appareil photo de type Canon, PowerShot A460, 5.4-21.6 mm, 5.0 mégapixels. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.	
Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : M:\Rég-04\amaah01\7610-04-01-0000186\2011-05-11	
Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée.	

Autres pièces annexées au rapport		
	Numéro	Titre
<input type="checkbox"/> Croquis		
<input type="checkbox"/> Plan		
<input type="checkbox"/> Carte		
<input type="checkbox"/> Autre		

Échantillons

Type	Nature	Nombre de points de prélèvements	Nombre de contenants
<input type="checkbox"/> eau			
<input type="checkbox"/> air			
<input type="checkbox"/> sol			
<input type="checkbox"/> matières résiduelles			
<input type="checkbox"/> matières dangereuses			
<input type="checkbox"/> matières dangereuses résiduelles			
<input type="checkbox"/> flore			
<input type="checkbox"/> faune			
<input type="checkbox"/> pesticides			
<input type="checkbox"/> autre, précisez			
Duplicata des échantillons remis :		<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> s. o.
Demandes d'analyses jointes au rapport :		<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> s. o.

2. Mise en contexte (facultatif)**3. Description de l'inspection**

Lors de l'inspection, j'ai constaté les faits suivants :

- À l'arrière du magasin Rossy au point GPS (GÉO NAD83 degrés décimaux) 46.35419, - 72.54588 ± 6.5 m, il y avait un réservoir d'huile à chauffage d'une capacité d'environ 500 litres (1,15 m * 0,54 m * 0,78 m). Le réservoir était vide,
- des traces de déversement et d'écoulement d'huile à chauffage, à partir du réservoir jusqu'au puisard du réseau des eaux fluviales, étaient visibles (photos 1, 2 et 3),
- il y avait une forte odeur d'hydrocarbures à côté du réservoir et autour des traces d'écoulement,
- je n'ai pas pu vérifié à l'intérieur du puisard du réseau des eaux fluviales la quantité d'huile à chauffage qu'a coulé dedans. Le puisard du réseau des eaux fluviales est situé sur le terrain du centre commercial sur le lot 1302212 du cadastre du Québec,
- dans le puisard suivant sur le réseau des eaux fluviales (sur la rue Saint-Paul), il n'y avait ni odeur ni traces d'hydrocarbures,
- je suis allé à la rencontre de 53-54 [redacted] la gérante du magasin Rossy, je l'ai informé de l'infraction commise par l'entreprise de ne pas avoir avisé le MDDEP à la suite du déversement d'huile à chauffage et de ne pas avoir récupéré cette huile. Je lui demandé de prendre les mesures nécessaires pour récupérer l'huile à chauffage dans le puisard, de nettoyer le site et d'enlever l'asphalte qu'est imbibé d'huile au dessous du réservoir,
- la gérante a déclaré 53-54 [redacted]
- la gérante a affirmé 53-54 [redacted]
- j'ai informé la ville de Trois-Rivières, par le biais de l'intervenante d'urgence environnement Mme Julie Abbott, de la présence d'huile de chauffage dans le puisard du réseau des eaux fluviales,
- à 17 h 15, les pompiers sont arrivés et puis M. Éric Dubois est arrivé quelques minutes plus tard. Après vérification, M. Éric Dubois m'a informé 53-54 [redacted]
- les intervenants de la ville ont quitté le lieu,
- après vérification de la météo sur la région de Trois-Rivières (aucune précipitation annoncée pour la nuit du 11 au 12 mai), j'ai informé la gérante que les travaux de récupération et de décontamination doivent être réalisés dès le lendemain.

4. Vérification complémentaire à l'inspection (si requis)

➤ Appel téléphonique à 53-54 [redacted] de la compagnie Michael Rossy ltée 53-54 [redacted] le 12 mai 2011 :

53-54 [redacted] a affirmé 53-54 [redacted]
[redacted]

➤ Appel téléphonique à 53-54 [redacted] de la compagnie 53-54 [redacted] le 12 mai 2011 à 15 h 30 :

53-54 [redacted] a affirmé 53-54 [redacted]
[redacted]

J'ai informé 53-54 [redacted] que les eaux de lavage huileuses doivent être récupérées et disposées dans un lieu autorisé.

➤ Appel téléphonique à 53-54 [redacted] de la compagnie Michael Rossy ltée 53-54 [redacted] le 17 mai 2011 (j'ai laissé un message sur répondeur. Retour d'appel le même jour):

53-54 [redacted] a affirmé 53-54 [redacted]
[redacted]

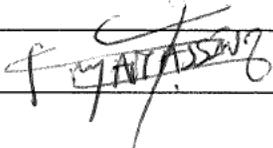
5. Conclusion

➤ Infraction en vertu de l'article 9 du RMD pour ne pas avoir avisé le MDDEP à la suite du déversement d'huile à chauffage.

6. Recommandations

- Envoyer un avis d'infraction en vertu de l'article 9 du RMD.
- Vérifier sur le terrain la décontamination du lieu et vérifier les preuves de décontamination et de disposition des matériaux contaminés.

Signature :



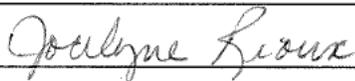
Date de rédaction : 2011-05-19

7. Vérification du rapport d'inspection

Approuvé par : Jocelyne Rioux

Fonction : Chef d'équipe, secteur industriel

Signature :



Date : 20 mai 2011

Commentaires :

Annexe - Photos

Photo no : 1

Fichier : M:\Rég-04\amaah01\7610-04-01-0000186\2011-05-11\IMG_2053.jpg

Description :
Vue d'ensemble du lieu de déversement et la trajectoire empruntée par l'huile à chauffage jusqu'au puisard du réseau fluvial.

R. Y. AVASSI



Photo no : 2

Fichier : M:\Rég-04\amaah01\7610-04-01-0000186\2011-05-11\IMG_2054.jpg

Description :
Vue proche des traces de déversement d'huile à chauffage.

R. Y. AVASSI



Photo no : 3

Fichier : M:\Rég-04\amaah01\7610-04-01-0000186\2011-05-11\IMG_2055.jpg

Description :
Vue proche du réservoir d'huile à chauffage.

R. Y. AVASSI

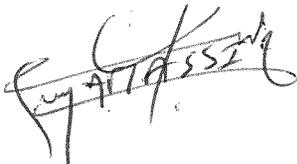
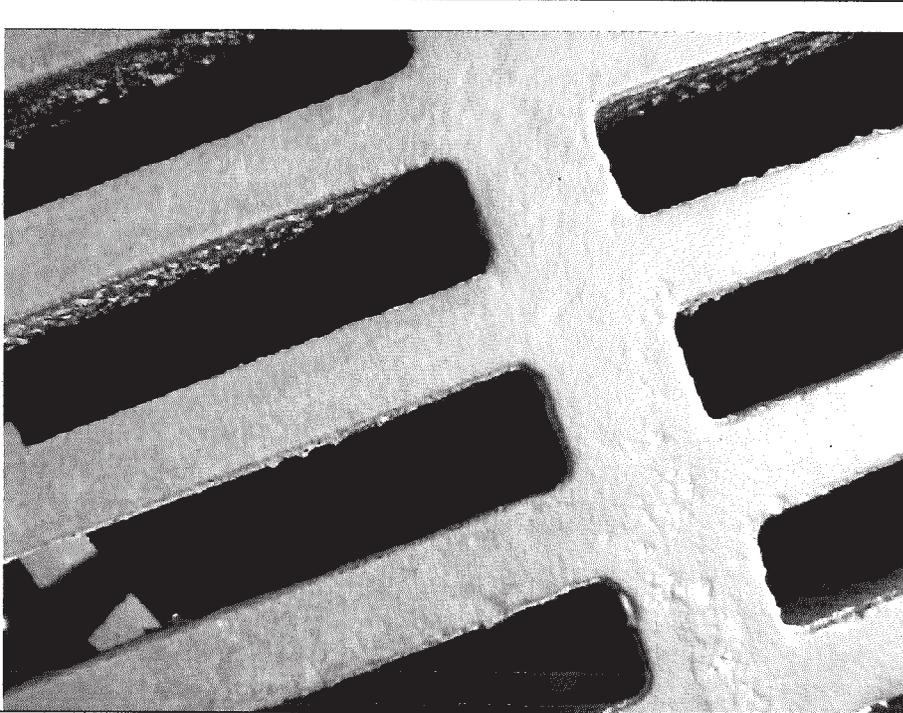


Annexe - Photos

Photo no : 4

Fichier : M:\Rég-04\amaah01\7610-04-01-0000186\2011-05-11\IMG_2056.jpg

Description :
Vue proche du puisard.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. ATTA' with a flourish.

1. Identification

Date de l'inspection : 18 juillet 2013	Heure d'arrivée : 14 h 07	Heure de départ : 14 h 20
Inspecteur : Marilyn Allard	Accompagné de :	

N° intervention : 300804810	Type d'intervention : Inspection
N° gestion documentaire : 7620-04-07-3706743	N° du rapport d'inspection : 401054318
N° demande : 200169492	Type de demande : Programme de contrôle
But de l'inspection : I-11 Programme de contrôle des entreprises visées par le Règlement sur les halocarbures 2013-2014	

Lieu inspecté	
Nom du lieu : Super C (boul. Saint-Maurice T-R)	
Nom usuel du lieu : Super C	
N° du lieu : X2141227	Type de lieu : commerce
Localisation du lieu inspecté : 750, Boulevard du Saint-Maurice, Trois-Rivières, Québec, G9A 3P6	
Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 46,21194° : -72,32753°	

Intervenant du lieu			
Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
Méto Richelieu inc.	propriétaire	11011, Boulevard Maurice Duplessis, Montréal, Québec, H1C 1V6	29224789

Conditions météo
Ensoleillé

Personnes rencontrées		
Nom	Fonction	N° de téléphone (ou autre)
53-54	Directeur Général	53-54

Mode d'identification		
But expliqué :	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> s. o.
Mode d'identification :	<input type="checkbox"/> verbale	<input type="checkbox"/> preuve de statut
But expliqué à/identification faite auprès de : 53-54		

Plainte		
Plaignant rencontré :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> s. o.

Photos numériques	
Nombre de photos prises sur le terrain : 6	Nombre de photos annexées au rapport : 3
Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Marilyn Allard avec un appareil photo de type Panasonic DMC-SZ1. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.	
Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : M:\Rég-04\allma02\7620-04-07-3706743\2013-07-18	
Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée.	

Grilles d'inspection annexées	
Numéro	Titre

Date de l'inspection : 2013-07-18

No de gestion documentaire : 7620-04-07-3706743

Autres pièces annexées au rapport

	Numéro	Titre
<input type="checkbox"/> Croquis		
<input type="checkbox"/> Plan		
<input type="checkbox"/> Carte		
<input checked="" type="checkbox"/> Autre		Rapport de service de l'entretien des frigidaires et rapport photo

Échantillons

Type	Nature	Nombre de points de prélèvements	Nombre de contenants	
<input type="checkbox"/> eau				
<input type="checkbox"/> air				
<input type="checkbox"/> sol				
<input type="checkbox"/> matières résiduelles				
<input type="checkbox"/> matières dangereuses				
<input type="checkbox"/> matières dangereuses résiduelles				
<input type="checkbox"/> flore				
<input type="checkbox"/> faune				
<input type="checkbox"/> pesticides				
<input type="checkbox"/> autre, précisez				
Duplicata des échantillons remis :		<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input checked="" type="checkbox"/> s. o.
Demandes d'analyses jointes au rapport :		<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input checked="" type="checkbox"/> s. o.

2. Mise en contexte (facultatif)

3. Description de l'inspection

Arrivée sur les lieux, j'ai rencontré 53-54, directeur de l'épicerie.

Le propriétaire de la bannière de l'épicerie est Métro Richelieu inc.

La compagnie qui s'occupe de l'entretien des frigidaires se nomme 23-24

53-54 effectue des copies de rapports de services afin de nous démontrer que l'entretien des frigidaires se fait régulièrement. De plus, il garde ces copies pendant une période minimale de 3 ans.

4. Vérification complémentaire à l'inspection (si requis)

Vérifier si la compagnie 23-24 est conforme au règlement sur les halocarbures et si une visite a été faite en dedans de 3 ans.

5. Conclusion

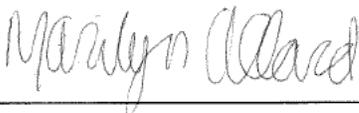
L'épicerie est conforme en tout point au règlement sur les halocarbures 2013-2014.

6. Recommandations

Fermer le présent dossier.

Rédigé par : Marilyn Allard

Signature :

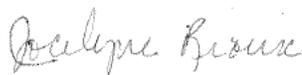


Date de rédaction : 19 juillet 2013

7. Vérification du rapport d'inspection

Approuvé par : Jocelyne Rioux

Signature :



Fonction : Chef d'équipe, secteur industriel

Date :

22 juillet 2013

Commentaires :

8. Description de l'inspection

Points de vérification

ENTREPRENEURS EN RÉFRIGÉRATION**Règlement sur les Halocarbures**

N°	Réf.	Description de la vérification	Résultat				
			C	NC	SO	NV	Note
4	13	Lors d'un rejet accidentel d'un halocarbure liquide de plus de 25 kg, l'entreprise à informer le ministère sans délai.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		Lors d'un rejet accidentel d'un halocarbure gazeux de plus de 25 kg, l'entreprise doit informer le ministère dans les 24 heures de la connaissance du rejet.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		Lors d'un rejet accidentel d'un halocarbure gazeux qui ne peut être logiquement estimé, l'entreprise doit informer le ministère dans les 24 heures du remplissage de l'appareil.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		Lors d'un rejet de plus de 50kg, un rapport doit être fourni par l'entreprise au ministère indiquant les corrections apporté après l'incident dans les 30 jours suivant la fin des travaux.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
15	59	Toute entreprise effectuant des travaux (remplissage, entretien, modification, réparation, conversion, démontèlement ...) doit consigné toutes informations pertinentes dans un registre.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
		Lorsque les travaux sont effectués sur un refroidisseur une copie des renseignements doit être fourni au propriétaire.	<input checked="" type="checkbox"/>				
16	60	Le registre sur les travaux doit être conservé pendant une période d'au moins 3ans à partir de la date de la dernière inscription.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
		Le propriétaire de l'appareil est également tenu de garder la copie des renseignements pour une période d'au moins 3ans à partir de la date des travaux.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Notes sur les vérifications

N°	Note
15	Travaux effectué en sous traitance par la compagnie 23-24
16	Travaux effectué en sous traitance par la compagnie 23-24 53

Date de l'inspection : 18 juillet 2013

No de gestion documentaire : 7620-04-07-3706743

Annexe - Photos

Photo no : 1

Fichier : M:\Rég-04\allma02\7620-04-07-3706743\2013-07-18\ Photo 001.jpg

Description : Façade de l'épicerie Super C situé sur le boulevard Saint-Maurice

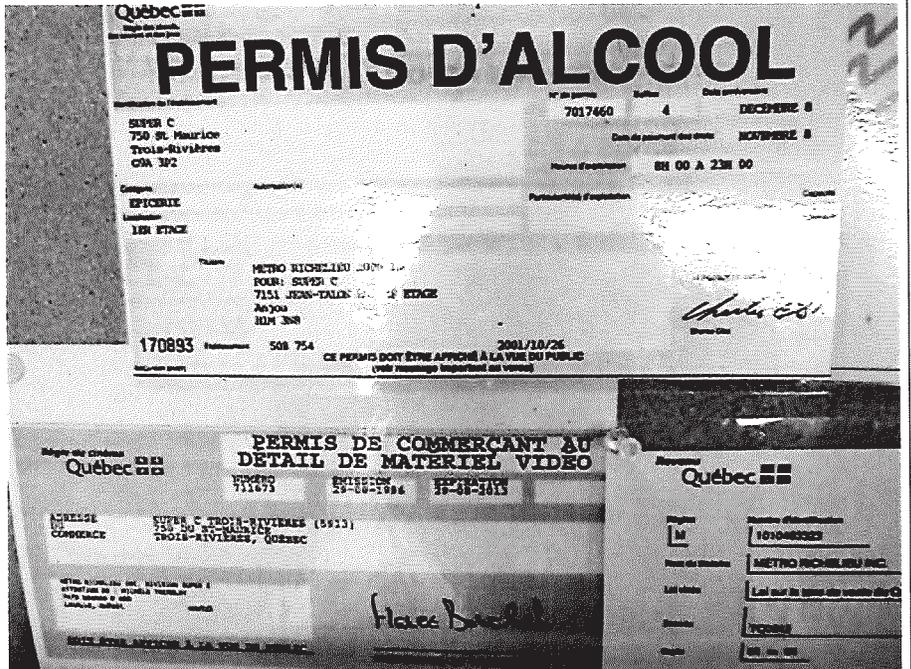


Marilyn Allard

Photo no : 2

Fichier : M:\Rég-04\allma02\7620-04-07-3706743\2013-07-18\ Photo 004.jpg

Description : Permis d'alcool et autres démontrant l'intervenant soit, Métro Richelieu inc.

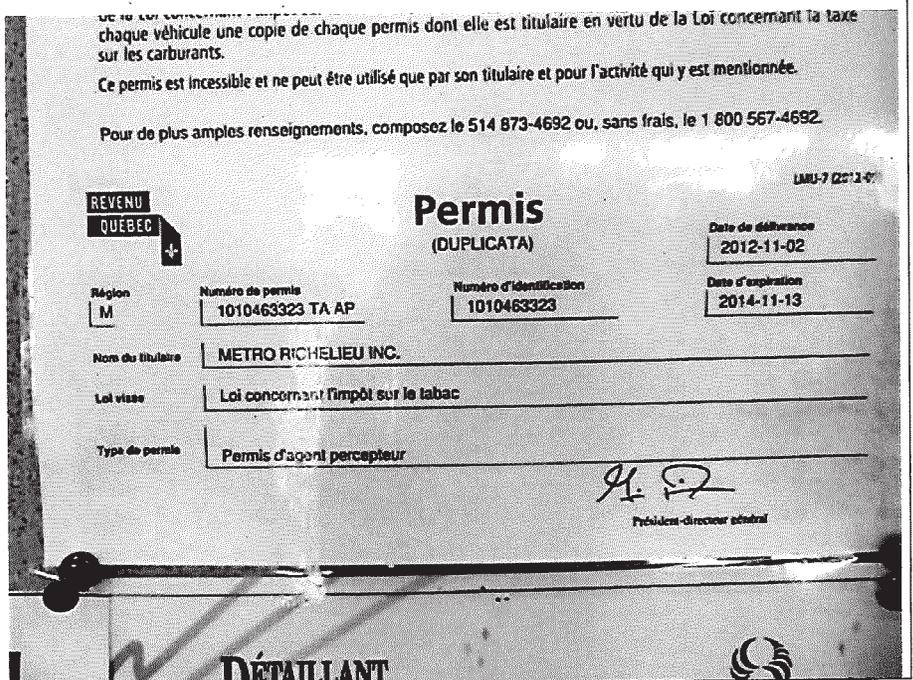


Marilyn Allard

Photo no : 3

Fichier : M:\Rég-04\allma02\7620-04-07-3706743\2013-07-18\ Photo 003.jpg

Description : Autre permis



Marilyn Allard